

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er avril 2024

---

ACCROÎTRE LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES ET L'ATTRACTIVITÉ DE LA  
FRANCE - (N° 2321)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CF86

présenté par  
M. Holroyd, rapporteur

-----

### ARTICLE 3

À la première phrase de l'alinéa 12, substituer aux mots :

« cette délégation »

les mots

« la délégation prévue au premier alinéa ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.